Pouvoir d'emprunt

Le gouvernement n'a pas su reconnaître et relever les défis qui se sont posés à lui, ni tenir compte des avertissements que lui ont servis les vérificateurs généraux successifs, le contrôleur général, les contribuables canadiens et les députés des Communes. Nous sommes convaincus que des dépenses excessives permanentes des déficits toujours croissant et des emprunts exorbitants risquent de provoquer la chute de notre économie.

(1720)

Certains ont déjà fait consigner au compte rendu les montants pour lesquels le gouvernement a demandé des autorisations d'emprunter, à savoir 12 milliards, 14 milliards, 6.6 milliards, 11 milliards, 4 milliards, 19 milliards et 14.7 milliards de dollars. Cela prouve bien que la demande à l'étude ne vise pas à répondre à une situation d'urgence, mais qu'elle correspond à la propension du gouvernement à dépenser de manière excessive, pour ensuite, avec une arrogance éhontée et inconvenante, mettre les contribuables au pied du mur en leur demandant de payer ou d'en subir les conséquences. Chacun sait que le pays a traversé une période difficile et bien que certains signes laissent entrevoir quelque espoir d'amélioration, rien ne me permet, pour ma part, de croire que nous sommes sur le point de célébrer l'aube d'une ère nouvelle. En effet, j'ai suivi à la télévision les entrevues de trois économistes, il y a quelque temps, selon l'un d'entre eux, la situation s'améliore, un autre a dit exactement le contraire, et le troisième était d'un avis mitigé. Il a déclaré que même parmi les économistes, et comme d'habitude peut-être, il y a de telles divergences d'opinions qu'ils n'en savent pas plus que les autres au sujet de la situa-

Si l'on passe en revue le bilan du gouvernement, on constate que rien ne justifie la demande qu'il présente aux Canadiens en vue d'augmenter les emprunts et d'obtenir plus d'argent. Nous devons tenir compte non seulement du fait que notre produit national brut connaît une baisse brutale, que les investissements vont à nouveau diminuer, que le secteur de la fabrication ne tourne qu'à 63 p. 100 de sa capacité, que les entreprises continuent davantage à faire faillite, que nous connaissons un taux de chômage record, que les bénéfices des sociétés diminuent, que la fabrication et les ventes de marchandises diminuent en même temps que l'inflation—voilà notre bilan, mais on doit tenir compte des prédictions pour l'avenir. Dans son article sur le monde des affaires d'avril 1983, Woods Gordon s'inquiète à l'idée que les pénuries de stocks n'entraînent une hausse des prix. Voici ce qu'on peut lire dans ce document:

Notamment, les stocks de nombreuses matières premières, semblent être exceptionnellement bas et il est impossible de les renouveler rapidement. La relance des affaires risque de provoquer un encouragement brutal et une flambée des prix, ce qui, en retour, pourrait laisser présager une nouvelle montée de l'inflation, un resserrement des restrictions monétaires et une hausse des taux d'intérêt.

Ce bilan est déplorable, les prévisions sont décourageantes et pourtant, le gouvernement continue dans la même voie, c'est-àdire qu'au lieu d'améliorer les conditions économiques dans notre pays, il menace même de les aggraver.

En parlant de déficit, un journal a publié un article de M. Ronald Anderson, intitulé: «Il faut restreindre le déficit le plus rapidement possible». L'auteur signale un aspect très important:

... l'augmentation prévue des dépenses fédérales, cette année et l'an prochain, ainsi que l'absence de toute mesure de contrôle des dépenses pour les années suivantes, vont entraîner une augmentation de la part du produit national brut

qui revient au gouvernement fédéral. En 1980, avant la récession, Ottawa absorbait 22 p. 100 du PNB; selon les prévisions du budget de novembre 1981, la part fédérale devait passer à 22 p. 100. Ce pourcentage va vraisemblablement augmenter à nouveau pour l'année financière 1983-1984, passant à 26 p. 100.

Je voudrais citer cet article plus longuement, mais le temps ne me le permet pas. Voici, cependant, ce que déclare l'Institut C. D. Howe:

... la dette publique fédérale va atteindre 46 p. 100 du PNB en 1987, comparativement à 29 p. 100 en 1982 et 15 p. 100 en 1975.

Cette déclaration se termine par ces mots:

... l'engagement pris par le gouvernement, dans le budget, de réduire le déficit n'est pas convaincant. Si le déficit persiste, il n'y aura plus de place pour les mesures de stimulation qui pourraient s'imposer dans les années à venir.

Le gouvernement oriente son action d'une manière qui finalement aggrave la situation au lieu de l'améliorer. J'implore le gouvernement sans m'acharner contre lui, je le supplie de bien réfléchir avant de s'engager dans la voie qu'il a choisie et de changer de direction pour le plus grand bien du grand pays auquel nous appartenons.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur le Président, j'ai presque l'impression que c'est hier que j'ai parlé la dernière fois de ce problème du pouvoir d'emprunt. J'ai parlé au cours du débat budgétaire de ce que seraient les besoins financiers et de ceux que le ministre des Finances (M. Lalonde) prévoyait pour l'année qui vient. Il a été annoncé à ce moment-là que ce bill nous serait présenté au cours de l'année. Nous ne sommes pas encore en juin que le gouvernement s'abat sur nous avec le projet de loi C-151.

M. Fisher: Dans quatre jours.

M. Lambert: Le projet de loi C-143 demandait le pouvoir d'emprunter 19 milliards. Entre les projets de loi C-143 et C-151, seulement huit mesures ont été présentées. Revoyons tout ce qui s'est produit depuis le début de la session qui a commencé, on le sait, en avril 1980 et qui a bien entamé sa quatrième année. Nous avons eu une Kyrielle—je devrais dire une litanie de numéros de bills: C-30, C-59, C-111, C-125, C-143 et C-150. Ils forment une série.

L'an dernier, le gouvernement a présenté quatre projets d'emprunt au Parlement. Je suppose qu'il a dit que cela ne se reproduirait plus jamais, mais jusqu'ici il nous en a présenté deux et il exige toujours davantage. C'est probablement ce que le gouvernement fera à l'avenir s'il conserve le pouvoir pour une autre année. De source bien informée, le ministre des Finances, nous avons appris que les déficits prévus ou les besoins du gouvernement seront de quelque 93 milliards de dollars en 1985-1986. On comprend facilement qu'il faudra mettre les bouchées doubles chaque année. Le gouvernement est peut-être en train d'endormir les Canadiens et de les habituer à avaler des pilules de plus en plus fortes.

• (1730)

A quoi nous mènera ce projet de loi? Plusieurs de mes collègues ont décrit ce qui se passera. A l'heure actuelle, le report de 1982-1983 est de 2 milliards, et celui de cette année est d'au moins 5 milliards. En vertu du projet de loi C-143, le report de 1983-1984 devait être de 2 milliards. La mesure que nous étudions prévoit également un report de 2 milliards en 1984-1985. Que fait le gouvernement avec tout cet argent? Est-ce absolument nécessaire? Les Canadiens nous disent que c'est assez. Je ne sais pas si les ministériels se sont bouché les oreilles, car ils n'arrêtent pas de dépenser. Malheureusement, ce sont des